



## La vidéosurveillance

**n'est pas un gadget !**

### **Des réunions à huis-clos pour un projet important**

Au lieu de "Créer une commission pour réfléchir" à la vidéo-surveillance (promesse de campagne électorale), la municipalité ne réfléchit pas : elle décide lors de réunions aux invités très spéciaux... Quand les citoyens seront-ils autorisés à participer au débat ? La vidéosurveillance mérite la cohérence et la transparence d'un débat au grand jour.

### **Des coûts sous-estimés pour une efficacité sur-évaluée**

La Cour des Comptes<sup>[1]</sup> estime le coût d'une caméra à 36 600 € l'installation et 7 400 € par an de maintenance. Où sont cachés tous ces euros dans les lignes budgétaires dinanaises ? Une police de proximité ne serait-elle pas plus engageante ?

### **Les acteurs de la télé-surveillance, c'est nous !**

Une caméra n'apporte aucune sécurité en soi. Au mieux facilite-elle les enquêtes de police, après le crime...

Sa vraie magie, c'est de déplacer ailleurs les vrais délits (traffics, violences, racket). Les incivilités, elles, restent, car de toute façon impunies.



La magie noire d'une caméra de surveillance, par contre, c'est de nous rendre tous suspects.es ! Le Parti Pirate Bretagne n'accepte pas cette paresse électorale : il y a mieux à faire comme société !

**Venez débattre et entendre le Parti Pirate lors de la réunion publique organisée par la Ligue des Droits de l'Homme le vendredi 11 mars à 20h30 à la mairie de Dinan, salle Charles Duclos.**

<sup>[1]</sup> Rapport de la Cour des Comptes, 2011.

Ne pas jeter  
sur la voie publique



CCO  
Domain Public



## La vidéosurveillance

**n'est pas un gadget !**

### **Des réunions à huis-clos pour un projet important**

Au lieu de "Créer une commission pour réfléchir" à la vidéo-surveillance (promesse de campagne électorale), la municipalité ne réfléchit pas : elle décide lors de réunions aux invités très spéciaux... Quand les citoyens seront-ils autorisés à participer au débat ? La vidéosurveillance mérite la cohérence et la transparence d'un débat au grand jour.

### **Des coûts sous-estimés pour une efficacité sur-évaluée**

La Cour des Comptes<sup>[1]</sup> estime le coût d'une caméra à 36 600 € l'installation et 7 400 € par an de maintenance. Où sont cachés tous ces euros dans les lignes budgétaires dinanaises ? Une police de proximité ne serait-elle pas plus engageante ?

### **Les acteurs de la télé-surveillance, c'est nous !**

Une caméra n'apporte aucune sécurité en soi. Au mieux facilite-elle les enquêtes de police, après le crime...

Sa vraie magie, c'est de déplacer ailleurs les vrais délits (traffics, violences, racket). Les incivilités, elles, restent, car de toute façon impunies.



La magie noire d'une caméra de surveillance, par contre, c'est de nous rendre tous suspects.es ! Le Parti Pirate Bretagne n'accepte pas cette paresse électorale : il y a mieux à faire comme société !

**Venez débattre et entendre le Parti Pirate lors de la réunion publique organisée par la Ligue des Droits de l'Homme le vendredi 11 mars à 20h30 à la mairie de Dinan, salle Charles Duclos.**

<sup>[1]</sup> Rapport de la Cour des Comptes, 2011.

Ne pas jeter  
sur la voie publique



CCO  
Domain Public